

***SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SON
EXCELLENCE
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE***

***Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la
Recherche Scientifique et de la Technologie***

Cinquantenaire de l'Université Tunisienne

1958 - 2008

Palais des expositions au Kram

Les 11-12-13 novembre 2008

ANNIVERSAIRE DE L'UNIVERSITE TUNISIENNE

- Les festivités prévues pour la commémoration du cinquantième anniversaire de l'enseignement supérieur seront placées sous le haut patronage de son Excellence le Président de la République Zine El Abidine Ben Ali.
- Le coup d'envoi des festivités est prévu pour le 11 Novembre 2008 à l'échelle nationale et régionale. Le programme établi à cette occasion comporte des manifestations scientifiques, artistiques, culturelles et sportives.

FESTIVITES A L'ECHELLE NATIONALE :

- 11 Novembre 2008 : cérémonie d'ouverture au Palais des expositions du Kram.
- Publication d'un livre relatant l'histoire de l'enseignement supérieur de 1958 à 2008.
- Edition d'un timbre-poste.
- Exposition culturelle au Palais des expositions du Kram avec la participation de toutes les universités.
- 11/12 Novembre au Palais des Exposition du Kram :
 - Colloque scientifique ayant pour thème : "*L'enseignement supérieur et l'édification de la société du savoir*" :
 - Le colloque auditionne les témoignages de grandes figures universitaires.
- Réception en l'honneur de plusieurs universitaires retraités.
- 11 Novembre : Gala au théâtre municipal animé par des étudiants et des enseignants des instituts supérieurs de musique et de l'institut d'art dramatique. Ce gala verra la participation de plusieurs vedettes de la chanson tunisienne.
- Des fresques murales couvriront les murs de la Facultés des Sciences humaines et sociales de Tunis, et de la Faculté de Droit et de Sciences Politiques de Tunis
- A l'occasion de cet anniversaire, un monument commémoratif sera érigé.

Festivités à l'échelle régionale :

Chaque université aura son programme de festivités associant les établissements d'enseignement supérieur et l'ONOU de la région.
En collaboration avec les institutions qui lui appartiennent, les universités et les ONOU sont chargés d'élaborer à cette occasion un programme de musique, de théâtre, d'arts plastiques, de conférences et de colloques.

ORIENTATIONS FUTURES :

- Edification de la société du savoir par la maîtrise des connaissances et des technologies nouvelles.
- Réforme du système de diplômes en tenant compte des normes internationales.
- Amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur au triple plan de l'enseignement, de la recherche scientifique et de l'encadrement grâce à la démarche suivante :
 - ♣ Habilitier l'étudiant à construire son propre cursus universitaire en mettant à sa disposition et à son choix des unités d'enseignement nouvelles et l'autoriser également à changer, le cas échéant, de parcours.
 - ♣ Intensifier l'effort de création et améliorer l'encadrement
 - ♣ Mettre en place 1000 filières à l'horizon de 2009 en donnant la primauté aux filières prometteuses comme les Télécommunications, l'Informatique.
 - ♣ Conforter les nouvelles orientations pédagogiques par la formation des enseignants nouvellement recrutés à l'accompagnement et à l'utilisation par les étudiants d'outils modernes de l'information et de la communication
 - ♣ Améliorer la qualité de l'enseignement supérieur par :
 - L'évaluation interne et externe des établissements universitaires ;
 - La mise en place du système d'accréditation ;
 - La rénovation pédagogique ;
 - La consolidation de la production scientifique ;
 - le renforcement du partenariat avec l'environnement économique ;
 - La consolidation de l'employabilité des diplômés ;
 - L'établissement de contrats avec les universités ;
 - La contractualisation avec les universités et l'adoption du principe de redevabilité, de la méthodologie du projet d'établissement ;
 - L'amélioration de l'utilisation de l'informatique dans la formation et la gestion ainsi que la promotion de l'enseignement à distance

LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN CHIFFRES

Nombre de centres de recherche : 32

Nombre de chercheurs dans les centres de recherche : 470

Nombre de laboratoires : 146

Nombre d'unités de recherche : 638

Les structures de suivi, de consultation et d'évaluation :

- Le Conseil Supérieur de la Recherche Scientifique et de Technologie
- Le Conseil Consultatif National de la Recherche Scientifique et de la Technologie
- La Comité National d'Evaluation des Activités de la Recherche scientifique
- La Comité Technique de la Recherche Scientifique et de Technologie.

Les technopoles 06 (Borj Cédria, Sidi Thabet, Sousse, Sfax, Monastir, Bizerte) et 3 technopoles régionaux (Gafsa – Jendouba – Médenine)

Les pépinières d'entreprises = 31 réparties sur 20 gouvernorats

Nombre de chercheurs en Equivalent (EPT) = 15.833

Les Programmes de la recherche :

- Programmes de recherche fédérée (PRF)

- Programme National de Recherche et d'Innovation (PNRI)

- Programmes de valorisation et d'innovation :

- Valorisation des Résultats de la Recherche (VRR)
- Prime d'Investissement en Recherche-développement

- **Création de 37 écoles doctorales**

- **Création de l'Agence Nationale de Promotion de la Recherche et de l'Innovation** (la loi du mois d'août 2008).

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN CHIFFRES

EVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE 1958 A 2008 :

Année universitaire	Nombre d'établissements	Nombre d'étudiants	Personnel enseignant	Nombre de diplômés
1958-1959	06	2489		
1968-1969	10	7668	355	751
1978-1979	53	28618	1479	4162
1987-1988	59	43797	3775	4587
1992-1993	86	87780	4842	8922
1997-1998	90	137024	6324	15599
2002-2003	141	271404	12937	28565
2006-2007	190	340392	18117	58598

LES CHIFFRES DE LA RENTREE UNIVERSITAIRE

2008-2009 :

- Nombre d'universités = 13

- Nombre d'établissements universitaires = 192

- Les ONOU = 03

- Nombre d'étudiants (2008) = 370.000 dont 59% des filles

- Nombre d'enseignants = 19.500 dont 7498 enseignantes

- Taux d'encadrement = 19 étudiants / par enseignant

- Nombre d'étudiants dans les gouvernorats de l'intérieur = 131.200

- Nombre d'étudiants en informatique et multimédia = 46.500

- Nombre d'étudiants en arts et métiers = 21.200

- Nombre d'étudiants en langues et humanités appliquées = 31.500

- Nombre de filières à l'entrée = 985

- Nombre de conventions de cotutelle de thèse = 18.11

- Réforme LMD =

- 478 licences appliquées
- 216 licences fondamentales

APERCU HISTORIQUE SUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

La création de l'université tunisienne a pris l'allure d'un événement national ayant coïncidé avec la proclamation de la République et la tunisification de l'enseignement supérieur.

Depuis sa naissance, l'université a connu une expansion remarquable au triple plan qualitatif, quantitatif et géographique. Aussi est-elle devenue un pôle du savoir et de la formation de la jeunesse en vue de la préparer aux responsabilités de l'œuvre de développement.

1958 est une année référence qui fait date dans l'histoire de la Tunisie puisqu'elle constitue une transition entre deux ères. En effet, cette année-là a vu l'installation des premières institutions de la jeune République, ainsi que la publication, le 07/11/1958, de la loi organisant l'enseignement supérieur et qui stipule :

- "L'enseignement supérieur est donné dans les facultés, instituts ou grandes écoles spécialisées (article 27)".

En un demi siècle, l'enseignement supérieur a connu un ensemble de transformations organisationnelles et fonctionnelles aux niveaux des structures, des objectifs et des missions. Son évolution s'est faite par étapes, caractérisées au début par une certaine lenteur et par la suite elle s'est faite à une cadence croissante.

Pendant les années soixante, l'enseignement supérieur se donnait seulement à Tunis et c'est à partir de 1970 qu'il s'est étendu progressivement aux villes de l'intérieur. Cette extension s'est accompagnée de la création d'unités de recherche et de la tunisification du personnel enseignant.

Grâce au changement du 7 Novembre 1987, la carte universitaire s'est élargie tant et si bien que des établissements d'enseignement supérieur se sont implantés dans toutes les régions à un rythme soutenu. Les filières se sont diversifiées et un partenariat entre les universités et leur environnement économique a été institutionnalisé. Aussi la formation universitaire est-elle devenue un facteur décisif dans l'impulsion du processus de développement.

La Tunisie est ainsi entrée de plain-pied dans la dynamique de l'économie et a pu, de ce fait, répondre aux aspirations de la jeunesse à l'emploi.